

COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON  
Département du Rhône  
République française  
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION  
N° 239/2022-ED

## FESTIVITES DU VILLAGE DE NOEL COMMERCANTS

Le Maire de la Commune de St Symphorien d'Ozon,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la voirie routière,  
VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,  
VU l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,  
VU la permission de voirie n° 106/2022

Considérant que, pour permettre les Festivités du Dimanche 04 Décembre 2022, l'Avenue de la Colombière (de l'intersection de la Rue du Plâtre au quai berlioz), rue centrale (du quai berlioz à la place de la croix blanche), , rue thomas blanchet (à hauteur du salon de coiffure et du commerce le seize), et la rue des glycines à ST-SYMPHORIEN D'OZON, d'assurer la sécurité des techniciens et des usagers des voies, il y a lieu de réglementer la circulation de ces voies, selon les dispositions suivantes :

### A R R E T E

#### ARTICLE 1 :

Afin de permettre, les Festivités du dimanche 04 Décembre 2022 sur l'avenue de la Colombière (de l'intersection de la Rue du Plâtre au quai berlioz), rue centrale (du quai berlioz à la place de la croix blanche), rue thomas blanchet (à hauteur du salon de coiffure et du commerce le seize), la rue des glycines, à ST-SYMPHORIEN D'OZON, la circulation et le stationnement sera temporairement réglementée sur ces voies et autres dans les conditions définies ci-après.

Cette réglementation sera applicable le DIMANCHE 04 DECEMBRE 2022.

#### ARTICLE 2 :

- Le stationnement et la circulation seront interdits le DIMANCHE 04 décembre 2022 de 09 heures 00 à 17H00 :  
Rue centrale (du quai berlioz à la place de croix blanche),  
Avenue de la colombière (de l'intersection avec la rue du platre jusqu'au quai berlioz),  
Rue des glycines  
Rue thomas blanchet (à hauteur des commerces LE SEIZE ET SALON DE COIFFURE) jusqu'à la rue centrale.

#### ARTICLE 3 :

Les festivités débuteront à partir de 09h00 et la fermeture au public des stands installés pour les festivités au plus tard à 17H00. Réouverture des axes fermés à la circulation et au stationnement, au plus tard à 17h30.

M. SUEZ, Thibaut 48 rue centrale à SAINT SYMPHORIEN D OZON (69360)  
Sytrah.sso@gmail.com

#### ARTICLE 4 :

La signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par les responsables de la manifestation et les services techniques municipaux.

#### ARTICLE 5 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et transmises aux tribunaux compétents. Les véhicules en stationnement gênant pourront être mis en fourrière.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur. Le Maire, le Directeur Général des Services et le bénéficiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

#### ARTICLE 6 :

Ampliation du Présent arrêté sera adressée à :

- Au Conseil Général,
- Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie de Saint Symphorien d'Ozon,
- Madame le commandant le Corps de Sapeurs Pompiers de Saint Symphorien d'Ozon,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- les Services Techniques Municipaux,
- et tous les agents de la force publique chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Saint Symphorien d'Ozon, le 1er décembre 2022  
Pour le Maire,



Pierre BALLELIO

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la Commune de Saint Symphorien d'Ozon.